

G. PARIS
De l'Académie
française.

E. LANGLOIS
Professeur à la Faculté
des Lettres de Lille.

A LA MÊME LIBRAIRIE

La poésie du Moyen âge, par M. G. PARIS, de l'Académie française.
1^{re} série. Un vol. in-16, broché.
2^e série. Un vol. in-16, broché.

La littérature française du Moyen âge (X^e-XIV^e s.), par M. G. PARIS, Un vol. in-16, broché.
Villon, par M. G. PARIS. Un vol. in-16, broché (Collection des Grands Écrivains français).

Chanson de Roland. Extraits publiés avec introduction, des observations grammaticales, un glossaire et des notes, par M. G. PARIS. Un vol. petit in-16, cartonné.

Récits extraits des prosateurs et poètes du Moyen âge, mis en français moderne. Livre de lecture ou d'explicationursive publié avec une introduction, des notices et des notes, par M. G. PARIS. Un vol. petit in-16, cartonné.

Extraits des Chroniqueurs français (VILLEHARDOUIN, JOINVILLE, FROISSART et COMMINES), publiés avec des notices, des notes, un appendice, un glossaire des termes techniques et une carte, par MM. PARIS, de l'Académie française, et JEANROY, de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Un vol. petit in-16, cartonné.

Villehardouin. (*La Conquête de Constantinople*.) Extrait de l'ouvrage précédent. Un vol. petit in-16, mi-cartonné.

CHRESTOMATHIE

DU MOYEN AGE

EXTRAITS PUBLIÉS

AVEC DES TRADUCTIONS, DES NOTES

UNE INTRODUCTION GRAMMATICALE ET DES NOTICES LITTÉRAIRES

LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT GERMAIN, PARIS

Tous droits réservés.

gnement de l'histoire littéraire, peut également servir à celui de l'histoire de la langue, il nous a paru bon de donner quelques explications sur l'origine et l'histoire du français; d'exposer les lois fondamentales (sans tenir compte des faits isolés) suivant lesquelles le latin s'est modifié dans l'Île-de-France; d'expliquer les différences linguistiques essentielles que présentent les textes de différentes époques comparés entre eux ou avec la langue d'aujourd'hui. Enfin cette introduction nous a dispensé de multiplier au bas des pages des notes qu'il aurait été nécessaire de répéter trop souvent. Le chapitre de la syntaxe, en particulier, n'est guère qu'un ensemble de notes disposées méthodiquement.

Cette introduction se termine par quelques explications sur la versification.

La part qui revient à chacun des auteurs de ce livre ne saurait être indiquée avec précision. La collaboration a été celle d'un maître et de son élève travaillant ensemble. On reconnaîtra facilement la main du maître dans toutes les parties de l'œuvre.

E. L.

N.-B. — M. Jeanroy, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, nous a communiqué à la 13^e édition de cet ouvrage des corrections sur *Le Chevalier au Lion* pour lesquelles nous lui exprimons ici notre bien sincère reconnaissance.

INTRODUCTION

Les voyelles en caractères gras dans les mots latins sont les voyelles accentuées. Le *yod* (cf. page xvii, note 3) est représenté par *j*. Les lettres ou les mots ajoutés sont entre []; les lettres à supprimer sont entre (); un mot latin et un mot français dont l'un vient de l'autre sont séparés par : ; le signe > entre deux mots latins ou deux mots français indique que le second est une forme plus récente du premier. Dans la graphie de l'ancien français, nous n'avons employé l'accent aigu ou grave, que lorsqu'il y avait nécessité de distinguer l'é fermé ou l'é ouvert de l'é féminin.

I. — ORIGINE DE LA LANGUE FRANÇAISE

1. Le *français* est une *langue romane*. On appelle romanes toutes les langues qui dérivent de celle des Romains, c'est-à-dire du latin.
2. La langue dans laquelle sont écrites les œuvres de la littérature latine était soumise aux règles d'une grammaire qui en avait arrêté l'évolution naturelle; mais la langue vivante se transformait incessamment dans son lexique, sa prononciation, ses flexions, sa syntaxe. Dans ces conditions, le *latin vulgaire* devait

se différencier du *latin littéraire* et s'en éloigner chaque jour davantage.

3. Le latin, dont le domaine à l'origine était restreint au Latium, s'étendit avec la puissance de Rome, et supplanta successivement les dialectes des nations conquises dont la civilisation était inférieure à celle des Romains. Dans les différents pays où il s'installa, le latin vulgaire continua à se transformer, en subissant des influences locales de mœurs, de race, de climat et autres. C'est ainsi qu'il est devenu le *français*, le *provençal*, l'*espagnol*, le *portugais*, l'*italien*, le *sarde*, le *ladin*, le *roumain*.

4. Les Romains s'étaient emparés de la côte Sud de la Gaule (*Provincia*) de 123 à 118 av. J.-C. Au siècle suivant, Jules César soumit le reste du pays (de 58 à 51 av. J.-C.). A la suite de cette conquête, le latin, déjà implanté dans la Province, s'étendit peu à peu dans toute la Gaule; au ^v siècle de notre ère les dialectes indigènes (ligures, celtiques ou ibériques) en avaient complètement disparu.

5. Cependant la France actuelle n'est pas tout entière romane. Le latin, à peine maître de la Gaule, y perdit du terrain, que le français est en train de regagner en partie. La pointe Sud-Ouest, après avoir été romanisée, fut reconquise à la fin du ^{vi} et au commencement du ^{vii} siècle par les Basques d'Espagne (Ibères). Le nombre des Basques en France ne dépasse guère aujourd'hui 120 000. Au ^v siècle, des Bretons, chassés de leur **pays** par l'invasion saxonne, vinrent s'établir

dans la péninsule armoricaine, qui prit depuis lors le nom de Petite-Bretagne. Le bas-breton, dialecte celtique, est actuellement parlé dans le Finistère, dans la moitié Ouest du Morbihan et des Côtes-du-Nord, et dans les îles de ces trois départements. Enfin le flamand, dialecte bas-allemand, importé par les Germains, se parle encore dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck.

6. A part le *basque*, le *bas-breton* et le *flamand*, tous les parlars de la France actuelle sont romans.

7. Le latin vulgaire en Gaule, comme ailleurs, en se transformant, s'est différencié d'une province à l'autre, on pourrait dire, théoriquement parlant, d'un village à l'autre.

8. Certains traits plus ou moins caractéristiques ont permis de réunir ces parlars divers en deux groupes principaux : au Midi, la *langue d'oc*; au Nord, la *langue d'oïl*, ainsi nommées d'après les termes *oc* et *oïl*, qui exprimaient l'affirmation dans les deux régions. Une ligne vaguement menée de Bordeaux à Lussac, de Lussac à Montluçon, de Montluçon au Sud du département de l'Isère, peut être considérée comme une limite entre les deux groupes. Toutefois cette distinction n'a qu'une valeur de convention; elle n'est réelle que pour les langues littéraires. Nous ne nous occupons que de la langue d'oïl.

9. On distingue généralement dans la langue d'oïl, mais sans fixer entre eux des frontières précises, les dialectes suivants : le *français*, dans l'Île-de-France et

aux alentours; à l'Est le *bourguignon*, le *franc-comtois*, le *loirain* et le *champenois*; au Nord-Est le *picard* et le *wallon*; au Nord-Ouest le *normand*; à l'Ouest le *poitevin*, l'*angevin* et le *saintongeais*. Mais ces dénominations, tirées du nom des anciennes provinces, ne représentent rien de précis; on ne les conserve que pour la commodité du langage. Il faut noter que le normand, transporté en Angleterre au xi^e siècle par la conquête, y vécut pendant plus de deux siècles et y prit des caractères particuliers (*anglo-normand*).

10. De bonne heure le parler de l'Île-de-France, qui en littérature n'était cependant pas le plus riche, commença à prendre le pas sur les autres. Il était la langue de la maison royale, qui avait son siège à Paris: il s'imposa aux personnes qui voulaient paraître à la cour sans exciter par leurs provincialismes les sourires railleurs¹. Les princes du sang par leurs apanages, les princesses par leurs mariages, portaient leur langue maternelle dans leurs résidences. Les nombreux fonctionnaires du pouvoir central remplissaient un rôle analogue. Les bureaux de l'administration royale, l'importante Université de Paris étaient des centres où les provinciaux et les étrangers venaient prendre l'habitude du francien. Déjà au xii^e siècle on peut constater les symptômes de la prédominance du dialecte de Paris; mais ce n'est qu'au xv^e siècle qu'il triomphera réellement dans la littérature et réduira ses congénères à

1. Cf. p. 284, la chanson de Conon de Béthune.

l'état de patois. En 1539 sa victoire sera complète, lorsque François I^{er} ordonnera d'écrire en « langage français » les actes officiels qu'on expédiait encore en latin.

11. Il est impossible de suivre pas à pas l'évolution du latin depuis l'époque où il fut importé en Gaule jusqu'à celle où il est devenu la langue que nous parlons actuellement. Pendant de longs siècles les témoignages font défaut.

12. Les *Serments de Strasbourg*, prononcés en 842, mais conservés seulement dans un manuscrit de la fin du x^e siècle, peut-être même du xi^e siècle, sont le plus ancien document connu de langue d'oïl. De la fin du ix^e siècle on a deux textes écrits dans le Nord de la France: la *Séquence de sainte Eulalie*, en 25 vers, et un fragment d'*Homélie sur Jonas*, partie en latin, partie en roman; du x^e siècle, un poème plus étendu, dont les formes ont malheureusement été très altérées par un copiste beaucoup plus méridional que l'auteur: la *Vie de saint Léger*. Le xi^e siècle nous a transmis la *Vie de saint Alexis*, puis plus tard le *Pèlerinage de Charlemagne* et la *Chanson de Roland*. A partir du xii^e siècle les textes abondent.

13. Pour l'époque antérieure aux plus anciens de ces documents, ce n'est que par induction qu'on arrive à se représenter les transformations successives du latin vulgaire; mais, à partir du xi^e siècle, on peut le suivre dans son évolution. En prenant pour point de départ le latin, pour point d'arrivée le français actuel,

nous indiquerons très succinctement les différents états par où la langue a passé et sous lesquels elle se présente dans les morceaux de ce recueil.

II. — PHONÉTIQUE

I. — AVANT LA FIN DU XI^e SIÈCLE

14. A part quelques proclitiques et quelques enclitiques, tout mot latin avait un accent tonique, c'est-à-dire avait une voyelle sur laquelle la voix appuyait plus que sur les voyelles des syllabes voisines (*fabula*, *porta*, *portare*). Le rôle de l'accent dans la formation de la langue française a été considérable.

15. La place de l'accent tonique dans un mot latin est très facile à déterminer :

a. — Il n'est jamais sur la syllabe finale (exception faite, bien entendu, pour les monosyllabes : *rem*, *sic*) ; il est donc nécessairement sur la première dans les mots de deux syllabes (*porta*, *pedem*) ; dans les mots de plus de deux syllabes, il affecte la pénultième lorsqu'elle est longue (*portare*), l'antépénultième dans le cas contraire (*bonitas*, *auricula*)

b. — La pénultième syllabe dont la voyelle est brève, mais entravée¹ (§ 21), est toujours accentuée (*arista*, *infernum*). En latin vulgaire il en est ainsi même quand

1. Il ne faut pas confondre la quantité de la voyelle avec celle de la syllabe.

la voyelle est suivie d'un groupe de consonnes qui ne fait pas entrave (*integrum*, *colubra*)¹.

c. — Les substantifs terminés par le suffixe *-ōlus* ont aussi, en latin vulgaire, l'accent sur la pénultième brève *ō* (*inteolūm*).

16. La voyelle de la première syllabe d'un mot, lorsqu'elle n'a pas l'accent principal dont il vient d'être parlé, a un accent secondaire, qui l'empêche de tomber comme les *atonēs*, mais qui ne la soumet pas aux mêmes transformations que la voyelle munie de l'accent principal (*videre*, *corona*, *amorem*, *bonitatem*, *redemptionem*).

17. Pour plus de commodité, nous appellerons *prototonique* la voyelle de la première syllabe d'un mot quand elle n'a que l'accent secondaire, réservant le nom de *tonique* pour la voyelle affectée de l'accent principal.

18. Les mots latins composés ont été souvent traités comme si leurs éléments étaient distincts (*releuat*, comme *releuat*, *allocat* comme *allocat*) ; dans ce cas le latin vulgaire a même fréquemment rétabli la voyelle altérée du mot simple (*cominet* est devenu *conenet*, *displacet* est devenu *displacet*, etc.). Mais, quand le sentiment de la composition s'était perdu, les composés ont été traités comme des mots simples (*reputat*, *collocat*).

1. Conf. page xvii, note 1.

A. — VOYELLES ET DIPHTONGUES.

1. — VOYELLES ATONES.

19. En parlant on appuyait sur les voyelles accentuées et on glissait rapidement sur les autres, si bien qu'avec le temps la plupart de celles-ci cessèrent d'être entendues, puis d'être prononcées. Toutes les voyelles atones (c'est-à-dire ni toniques ni prototoniques) disparurent ainsi, sauf *a* qui devint *e* féminin (*florem* : *flor*, *flores* : *flors*, *portus* : *porz*, *porto* : *port*, *porta* : *porte*, *amorem* : *amor*, *bonitatem* : *bontét*, *computare* : *comter*, *collocat* : *colchet*, *calamellum* : *chalemel*). A même disparut lorsqu'il était la première de deux atones (*calamum* : *chalme*, *colapum* : *colp*)¹.

20. Lorsque la disparition des voyelles atones aurait rendu trop difficile la prononciation d'un groupe de consonnes, un *e* féminin s'est introduit comme voyelle d'appui (*numerus* : *nombre*, *patrem* : *pedre*)².

1. Quand la posttonique suit immédiatement la tonique (*deum*, *cantantem*), au lieu de tomber, elle forme diphtongue avec celle-ci (*diéu*, lorsqu'elle n'est séparée de la tonique que par une palatale (*c*, *g*), qui tombe devant *u* (*pau(c)um* : *pauu* > *pow*), ou par une labiale (*p*, *b*, *v*), qui s'assimile à *u* (*clavum* : *clauu* > *clou*).

2. Dans la langue actuelle, tout *e* féminin provient d'un *a* atone (*chose*, *oratoire*), ou est une « voyelle d'appui » (*temple*), ou est « analogique », c'est-à-dire introduit, dans un mot qui phonétiquement n'y avait pas droit, par analogie avec d'autres mots (*g. andem* : *grant*, puis plus tard *grande* au féminin, par analogie avec les adjectifs qui avaient le féminin en *e*, comme *bona*; *porto*, *portem* : *port*, puis plus tard *porte*, par analogie avec *portes*, *porte* de *portas*, *portat*; *fortement* : *fortimé*, puis *fortement*, par analogie avec *bonement*). A ces cas il faut ajouter le féminin qui se trouve dans de nombreux mots savants (*régne*, *style sincère*, etc.).

2. — VOYELLES TONIQUES ET PROTONTONIQUES.

21. Une voyelle accentuée (tonique ou prototonique) ne tombe jamais, mais elle peut se modifier différemment, selon qu'elle est *tonique* ou *prototonique*, *libre*, c'est-à-dire suivie d'une seule consonne, ou *entraoée*, c'est-à-dire suivie de deux consonnes au moins¹, souvent aussi selon qu'elle est suivie d'une consonne *orale* ou d'une consonne *nasale*². Enfin le développement d'un *j* (cf. § 24) avant ou après une voyelle en modifie fréquemment l'évolution.

22. Dans le latin littéraire les voyelles étaient *longues* ou *brèves*; à cette différence de *durée* correspond dans le latin vulgaire une différence de *timbre* : les voyelles sont *fermées* ou *ouvertes*³. Toutefois pour l'a

1. Les groupes *br*, *pr*, *dr*, *tr* ne constituent pas une entrave. Le groupe *ns* du latin classique avait perdu son *n* en latin vulgaire (*me(n)sis* > *mésis*). Dans les groupes de deux consonnes dont la première est *c* ou *g* (*lectum*, *laxare*, *dignare*, *vigilare*, etc.), le *c* ou *g* étant devenu de très bonne heure *j*, la voyelle précédente a cessé d'être entravée, et a subi le sort des voyelles libres. Il en a été de même avec *sc*, suivi d'une autre voyelle que *a*, qui est devenu *cs* (*pisictonem* > *plangit* > *plagni*), et avec *st*, suivi de *e*, *i* en hiatus à l'intérieur d'un mot, qui est devenu *ts*, puis *cs* (*frustiare* > *frucstare*). Le cas n'est pas le même avec *cc*, *gg*. — D'autre part des voyelles, d'abord libres en latin, ont été de bonne heure entravées, et traitées comme telles, après la chute de voyelles atones (*as(i)um*, *deb(i)ta*, *pul(i)cem*, *com(i)tem*, *cal(i)dam*, *nav(i)gare*, *cog(i)tare*, *plac(i)tum*, *luc(i)et*, etc. C'est ce qu'on appelle l'*entraoée romane*, par opposition à l'*entraoée latine*. Les groupes de consonnes ainsi réunies sont dits *groupes romans*.

2. Par opposition aux nasales *m*, *n*, les autres consonnes sont dites orales.

3. *E*, *i* atones, en hiatus à l'intérieur d'un mot (*caeca*, *sapiam*), étaient en latin vulgaire la semi-consonne que nous appeçons *yod*. Le

cette distinction de timbre n'existait pas, ou tout au moins n'a pas eu de conséquence en français. Les voyelles du latin vulgaire sont donc :

a correspondant à *ā, ǣ* du latin classique.

ê (ouvert) correspondant à *ē, æ*.

é (fermé) — *ē, ĩ, œ*.

î — *ī*.

ô (ouvert) — *ō*.

ó (fermé) — *ō, ŭ*.

u — *ū*.

23. Le latin vulgaire n'avait que la diphtongue *au* (*eu* n'existait que dans quelques mots, grecs pour la plupart); les diphtongues *æ, œ* étaient devenues *ê, é*.

24. La présence d'un *j*, quelle qu'en soit la provenance (§§ 39-49, 53, 54, 57, 66), n'empêche pas d'abord la voyelle latine de se maintenir ou de se modifier suivant les règles qui vont être exposées; seulement à la voyelle maintenue ou modifiée ou à la diphtongue qu'elle développe se joint le *j*. Uni à une voyelle autre que *i*, il forme diphtongue avec elle; uni à *i*, il est absorbé par lui. Uni à une diphtongue, il aurait dû, semble-t-il, donner avec elle une triphongue, mais dans la formation du francien les triphongues ont été réduites par la disparition de l'élément médial et de rapprochement des deux éléments extrêmes, soit à une diphtongue (*i(a)é : ié, a(e)i : ai, i(i)é : ié, e(i)i : ei, u(e)i : ui, o(u)i : oe*), soit à une voyelle (*i(a)i : i, i(e)i : i*).

yod se prononçait comme *i* dans *mieux, vient, y* dans *yeux, il dans iet, etc.*

Voyelles entravées.

25. Toute voyelle entravée, qu'elle soit tonique ou prototonique, reste sans modification :

A (lat. class. *ā, ǣ*). — *Vacca : vache, campum : champ, as(i)num : asne; partire : partir — sanctum : saint.*

Ē (lat. class. *ē*). — *Beccum : bec, ferrum : fer, bella : bele; dentem : dent; festucum : festu.*

Ī (lat. class. *ī*). — *Siccum : sec, littera : lettre; inter : entre; piscare : peschier.*

I (lat. class. *i*). — *Ficcat : ficher, villa : vile, vinti : vint; villanum : vilain.*

Ō (lat. class. *ō*). — *Socum : soc, fortis : forz, com(i)-tem : comte; portare : porter — adcognitare : acointier.*

Ū (lat. class. *ū*). — *Bucca : boche, turrem : tor, summa : some; dub(i)tare : doter — punctum : point.*

U (lat. class. *u*). — *Succum : suc, fustem : fust; pul(i)cella : pulcele.*

Voyelles libres.

26. **A** (lat. class. *ā, ǣ*). — TONIQUE. 1° Sauf les cas particuliers qui vont être signalés (n^{os} 2-4), *a* devant une consonne orale devient *é* (*talem : tel, patrem : père, jocare : joer*); devant une consonne nasale il devient *ai* (*panem : pain, amat : aime*).

2° Précédé d'un *j* d'origine quelconque (voy. §§ 39, 40, 53, 54, 57, 66), il forme avec lui la diphtongue *ie* (*Trojanum : Troien, fortiare : forcier, calceare : chalcier, cambiare : changier, materiamen : maidrien,*

capra : chèvre, *mand(u)care* : mangier, *pacare* : paier, *negare* : neier, *canem* : chien, *paganum* : païen, *tractare* : traitier, *cog(ē)itare* : cuidier).

3° Devant un *j* d'origine quelconque (voy. §§ 39, 41-43, 46, 47, 57, 66), il forme avec lui la diphtongue *ai*¹ (*raja* : raie, *varium* : vair, *baca* : baie, *factum* : fait).

4° Lorsqu'un *j* doit le précéder (n° 2), et un autre le suivre (n° 3), combiné avec ces deux *j* il donne *i*² (*jacet* : gist).

27. PROTONIQUE. Reste *a* s'il n'est pas précédé de *c* ou *g* (*paraula* : parole, *amorem* : amor — *rationem* : raison); précédé de *c* ou *g* il devient *e* (*caballum* : cheval).

28. **Ē** (lat. class. *ē*, *æ*). — TONIQUE. Devient *iē* (mel : miel, *venit* : vient, *febrem* : fièvre — *decem* : dis, *pejus* : pis)³.

29. PROTONIQUE. Devient *e* féminin (*sedere* : se-deir, *venire* : venir — *precare* : preier).

30. **Ē** (lat. class. *ē*, *i*, *æ*). — TONIQUE. Devient *ei* (*me* : mei, *pira* : peire, *pēna* : peine — *cera* : cire, *racemum* : raisin)⁴.

31. PROTONIQUE. Devient *e* féminin (*debere* : de-veir, *minare* : mener — *ligare* : leier).

32. **I** (lat. class. *ī*). — TONIQUE OU PROTONIQUE. Reste *i* (*amicum* : ami, *spina* : espine; *fidare* : fider).

33. **Ō** (lat. class. *ō*). — TONIQUE. Devant une consonne orale, devient *ue* (*potet* : puet, *novem* : nuef —

1. *A* avant de devenir *é* a passé par *ae*, et *ac + j = ai*, de même que *+ ac = ié*. — 2. Cf. § 24. — 3. *Je + j = i*. — 4. *J + ei = i*.

hodie : vi, *corium* : cuir)¹; devant une consonne nasale, il devient *ó* (*bonum* : bon, *homo* : om).

34. PROTONIQUE. Devient *ó* (*morire* : morir — *iocarium* : loier).

35. **Ō** (lat. class. *ō*, *ū*). — TONIQUE OU PROTONIQUE. Reste *ó* (*hora* : ore, *baronem* : baron; *nodare* : noder, *donare* : doner — *vocem* : vois, *crucem* : crois, *poisonem* : poison).

Bien que nous ayons dû représenter par un caractère unique l'*ó* dans toutes les positions, il n'avait cependant pas la même prononciation lorsqu'il était tonique et libre, que lorsqu'il était protonique, ou tonique et entravé; dans le premier cas il devait se rapprocher beaucoup, à la fin du XI^e siècle, du son actuel *ou*. De là des différences dans le développement ultérieur de cette voyelle (voy. § 83).

36. **U**. (lat. class. *ū*). — TONIQUE OU PROTONIQUE. Devient *u* (*nuda* : nuide, *unum* : un; *durare* : durer — *lucet* : luist, *lucentem* : luisant).

3. — DIPHTONGUE AU.

37. TONIQUE OU PROTONIQUE. Libre ou entravée, elle devient *ò* (*aurum* : or, *pauperem* : poure; *aurecula* : oreille; *claustrum* : closture — *gaudia* : joie; *auriculum* : oisiel).

B. — SEMI-CONSONNE J.

38. A l'initiale elle devient la consonne *j* (*jam* : ja, *jungere* : joindre).

39. A l'intérieur du mot, entre deux voyelles, elle

1. *Ue + j = ui*.

reste *j* et s'unit souvent à la voyelle précédente, ou à la suivante, pour former une diphtongue ou une voyelle simple (*majorem* : *maior*, *pejus* : *pis*⁴, *Trojanum* : *Troien*).

40. A l'intérieur du mot, placée après une consonne, elle forme avec celle-ci un groupe qui se modifie diversément suivant la consonne. Dans tous les cas un *j* se produit devant *a* latin tonique libre

41. **tj** non appuyé devient *js* (*rationem* : *raison*, *palatium* : *palais*); appuyé sur une consonne autre que *s*, il donne *ts*² (*cantionem* : *chançon*, *plattea* : *place*, *tertium* : *tiers*); appuyé sur *s* (cf. page xvii, note 1), il donne *jss* (*angustia* : *angoisse*, *frustiare* : *frouissier*).

42. **dj** non appuyé devient *j* (*gaudia* : *joie*, *radium* : *rai*, *gladiolum* : *glaiuel*); initial ou appuyé sur une consonne orale, il donne *dj*³ (*diurnum* : *jorn*, *deusquam* : *jusque*, *hordea* : *orge*); appuyé sur *n*, il la mouille (*Burgundia* : *Borgoigne*, *grandiorum* : *graignor*).

43. **cj** non appuyé ou appuyé sur une consonne autre que *s* devient *ts*² (*faciam* : *face*, *aciarium* : *acier*, *solacium* : *solaz*, *calceare* : *chalcier*); appuyé sur *s* (cf. page xvii, note 1), il donne *jss* (*piscionem* : *peisson*).

44. **hj**, **vj** appuyés ou non deviennent *dj*³ (*gobionem* : *gojon*, *rubeum* : *roge*, *leviarium* : *legier*, *abbreviat* : *abriegét*, *cambiare* : *changier*, *servientem* : *sergent*).

45. **fj** devient *ch*⁴ (*sapiam* : *sache*, *repropriare* : *reprochier*).

1. *te + j = t* (cf. § 24). — 2. Pour la graphie du son *ts*, cf. § 94. — 3. Pour la graphie du son *dj*, cf. § 94. — 4. Pour la graphie du son *ch*, cf. § 94.

46. **gj** devient *j* (*exagium* : *essai*, *corrigia* : *corroie*).

47. **rj**, **trj**, **sj**, **ssj**, **strj**, **fj**. Le *j* passe avant *ia* ou les consonnes (*varium* : *var*⁴, *repatrat* : *repaire*, *nausea* : *noise*, *bassiare* : *baissier*, *ostrea* : *ostre*, *cofia* : *coife*).

48. **lj**, **nj**. Le *j* mouille la consonne (*palea* : *paille*, *vinea* : *vigne*, *companionem* : *compaignon*).

49. **mj**, **inj**, **inj** deviennent *dj*³ (*vindemia* : *vendenge*, *commeatum* : *congiét*, *somnium* : *songe*, *dom(i)nicum* : *donjon*).

C. — CONSONNES.

50. Dans l'évolution du latin en français, certaines consonnes sont restées immuables, d'autres se sont transformées, d'autres ont disparu, suivant des lois aujourd'hui connues. La nature de ces consonnes, leur position à l'initiale, à l'intérieur ou à la finale du mot, leur isolement ou leur groupement, la nature des voyelles et celle des consonnes avec lesquelles elles étaient en contact, expliquent ces différences de traitement. En général les consonnes initiales d'un mot, ou dernières d'un groupe, sont en *position forte*; les consonnes intervocaliques ou premières d'un groupe de consonnes à l'intérieur d'un mot sont en *position faible*.

On ne devra pas oublier que des consonnes isolées en latin se sont groupées en roman (cf. page xvii, note 1),

1. Le suffixe *-arium*, par une raison sans doute analogique, encore mal expliquée, a donné *-ier* (*primarium* : *premier*, *ferraria* : *ferrier*). Il en est de même de la terminaison *-erium* (*ministerium* : *mestier*), ou *-erium* (*monasterium* : *mostier*).

2. Pour la graphie du son *dj*, cf. § 94.

et qu'avant de se grouper elles avaient pu subir déjà des modifications (*judicare* > *judgare*, *cogitare* > *cogdare*, *habitu* > *habdu*).

CONSONNES SUIVIES D'UN J

51. Cf. §§ 40-49.

CONSONNES INITIALES DU MOT OU DERNIÈRES
D'UN GROUPE

52. Restent sans changement, sauf *c*, *g*, *h*, *et*, dans les mots d'origine germanique, *w*.

53. **G** prend le son *tch*¹ devant *a* ou *au* latins (*campum* : *champ*, *caballum* : *cheval*; *marca* : *marche*; *caulem* : *chol*), et le son *ts*² devant *é*, *è*, *i* latins (*centum* : *cent*, *cima* : *cime*, *occidere* : *ocire*); en développant un *j* devant *a* et *é* latins toniques libres (*capra* : *chievre*, *piscare* : *peschier*, *cera* : *cire*, *mercedem* : *merci*)³.

54. **G** prend le son *dj*⁴ devant *a*, *au*, *é*, *è*, *i* latins (*galbinum* : *jalne*, *gaudia* : *jie*, *larga* : *large*, *gentem* : *gent*, *argentum* : *argent*).

55. **H** dans les mots d'origine latine a complètement disparu de la prononciation (*homo* : *om*); dans les mots d'origine germanique, il a conservé son aspiration (*helmo* : *helme*).

1. Pour la graphie du son *tch*, cf. § 94.

2. Pour la graphie du son *ts*, cf. § 94.

3. *J* + *ei* = *é* (cf. § 24)

4. Pour la graphie du son *dj*, cf. § 94.

56. **W** à l'initiale des mots d'origine germanique est devenu *gu* (*warjan* : *guarir*, *Wilhelm* : *Guillelme*).

56 bis. **Sc**, **Sp**, **St** à l'initiale s'appuient sur un *e* prothétique (*scutum* : *esca*; *spina* : *espine*; *stare* : *ester*).

CONSONNES INTERVOCALIQUES

57. **C** et **G** devant *o*, *u* tombent (*securum* : *seür*, *agustum* : *aost*). Devant *a*, ils tombent, sans laisser de trace s'ils sont précédés d'*o*, *u* (*jocare* : *joer*, *ruga* : *rue*), et en dégageant un *j* s'ils sont précédés d'*a*, *e*, *i* (*baca* : *baie*, *negat* : *nie*). Avant de tomber, *c* s'était affaibli en *g*. *C*¹ devant *é*, *è*, *i* latins devient *js*² (*pacem* : *pais*, *vicinum* : *veisin*); *g* devient *j* (*pagensem* : *pais*)³.

58. **D** devient *d*, puis tombe à la fin (du xi^e siècle (*sudare* : *suder* > *suer*, *audire* : *odir* > *oir*).

59. **T** s'affaiblit en *d*, puis *d*, qui tombe à la fin du xi^e (*amata* : *amede* > *amee*).

60. **P** et **B** s'affaiblissent en *v* (*riparia* : *riviere*, *habere* : *aveir*), et ce *v* disparaît devant *o*, *u* (*tabonem* : *taon*, *tributum* : *treüt*).

61. **V** disparaît devant *o*, *u* (*pavonem* : *paon*, *avunculum* : *oncle*).

62. **F** tombe (*scrofellas* : *escroeles*).

63. Les autres consonnes subsistent.

CONSONNES GROUPEES

64. Pour la dernière consonne du groupe, conf. §§ 52-54.

1. *C* et *g* se prononçaient en latin devant *e*, *i* comme devant *a*, *o*, *u*.

2. Devant *é* latin tonique et libre, il devient *jsj* (*racenum* : *raisin*, *placere* : *plaisir*).

3. *J* + *ei* = *é* (cf. § 24).

65. La première de deux consonnes groupées en général tombe.

66. **C** et **G** deviennent *j* (*factum* : *fait*, *nigra* : *nevre*), et, si un *a* tonique libre suit le groupe, dégagent un second *j* devant cet *a* (*tractare* : *traitier*, *fragrare* : *flairier*). Lorsque deux *c* se suivent, le premier tombe sans laisser de *j* (*vacca* : *vache*, *peccatum* : *pechié*, *occidere* : *ocire*). Le *c* tombe de même devant *tj* (*factionem* : *façon*).

67. **L** reste (*multum* : *molt*, *alba* : *albe*).

68. **M** et **N** se confondent de bonne heure en *m* devant *b* ou *p* (*gamba* : *jambe*, *indeportare* : *emporter*; elles restent devant toute autre consonne (*com(i)tem* : *comte*, *infernum* : *enfern*). Le groupe roman *mn* devient *m* (*hom(i)nes* : *omes*). Dans les groupes *ml*, *nr* s'intercale un *b* (*trem(u)lare* : *trembler*, *cam(e)ra* : *chambre*); dans le groupe *nr* s'intercale un *d* (*cin(e)rem* : *cendre*).

69. **S** devant une autre consonne persiste (*fustem* : *fust*). Dans le groupe *sr* s'intercale un *t* si *s* est dur, un *d* si *s* est douce (*ess(e)re* : *estre*, *co(n)s(u)ere* : *cosdre*).

70. **R** s'est maintenue (*partem* : *part*, *terra* : *terre*).

CONSONNES FINALES

71. En laissant de côté les cas isolés ou peu fréquents, les consonnes finales en latin sont *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, *t*. **L**, **r**, **s** sont restées en français (*mel* : *miel*, *insimul* : *ensemble*, *niger* : *neir*, *liber* : *livre*, *corpus* : *cors*, *homines* : *omes*); **m** était déjà tombée en latin vulgaire, sauf dans quelques monosyllabes, où elle est devenue *n* (*rem* : *rien*); **n** ne s'est conservée que dans *in* : *en*,

non : *non*, *nen*; **t**, quand il n'était pas appuyé, s'est affaibli en *t*, qui est tombé à la fin du XI^e siècle (*amatum* : *amét*, *amat* : *aimet*, *fuit* : *fut*); appuyé, il s'est maintenu (*fac(i)t* : *fait*, *pot(e)t* : *puet*, *habu(i)t* : *out*, *ten(e)t* : *tient*, *amant*, *aiment*).

72. Après la chute des voyelles atones, des consonnes qui en latin se trouvaient à l'intérieur du mot sont devenues finales. Celles de ces consonnes qui avaient une prononciation douce ont été remplacées par les consonnes dures correspondantes : *b* par *p*, *v* par *f*, *d* par *t*, *g* par *c* (*corbum* : *corp* au lieu de *corb*, *capum* : *chief* au lieu de *chieu*, *grandem* : *grant*, *fidem* : *feit*, *longum* : *longe*).

II. — DEPUIS LA FIN DU XI^e SIÈCLE

A. — VOYELLES ET DIPHTONGUES

73. Parmi les modifications subies par les voyelles et les diphtongues depuis le commencement du moyen âge, les unes sont spéciales à chacune d'elles, les autres, telles que la nasalisation, la combinaison avec *i* ou *u* provenant de *l* vocalisée, ont un caractère plus général; les premières seront traitées individuellement, les autres d'ensemble.

74. **A**, toujours bref dans les plus anciens textes, s'est souvent allongé par la chute d'une consonne suivante¹.

1. Lorsque la première consonne d'un groupe cesse d'être prononcée, la voyelle précédente, si elle est accentuée et brève, devient généralement longue (*āls* > *ās*, *ānne* > *āme*, *āsne* > *ā(s)ne*, *tēste* > *tē(s)te*, *cōste* > *cō(s)te*).

L'a en hiatus à l'intérieur du mot devant *u*, *o* devient souvent *e* au XII^e siècle (*maturum* : *madur* > *meür*, *factum* : *fadud* > *feü*, *pavorem* : *paor* > *peor*) ; il tombe dans la prononciation devant *a*, *ai*, *ei*, *ou*, au XIV^e siècle, souvent en allongeant la voyelle suivante (*m(a)aille*, *g(a)aignier*, *ch(a)eime*, *s(a)oul*) ; devant *i*, il forme avec cette voyelle le son *ai* (*haine* > *haine*, *sain* > *sain*, *traître* > *traître*)¹.

75. **AI** cesse d'être diphtongue à la fin du XI^e siècle et assone dès lors avec *è*. Nous avons gardé la graphie ancienne, mais les manuscrits, surtout au XIII^e et au XIV^e siècle, écrivent aussi souvent *e* que *ai* (*fet*, *mes* pour *fait*, *mais*).

76. **È**, **É** et **E** féminin se prononçaient comme aujourd'hui. L'*e* provenant de *è*, *i* latins toniques entravés avait avant la fin du XI^e siècle une prononciation spéciale, probablement intermédiaire entre *é* et *è*. Dans le *Roland* et dans la partie la plus ancienne du *Couronnement de Louis*, il n'assone qu'avec lui-même ; depuis le milieu du XI^e siècle, il assone avec *è*. **È** provenant d'*a* tonique, depuis le XIV^e siècle, est devenu ouvert lorsqu'il était suivi d'une consonne prononcée (*père* > *père*, *sél* > *sél*). **E** féminin avant la fin du moyen âge a souvent cessé de se prononcer et quelquefois même de s'écrire lorsqu'il séparait dans l'intérieur du mot deux consonnes dont la première était une *r* (*sair(e)ment*, *per(e)sil*, *lar(e)cin*). Depuis le XIV^e siècle, *e* féminin en

1. Le besoin de maintenir intacts les désinences du verbe a empêché cette fusion dans *tra[h]ir*, *enval[h]ir*, *esba[h]ir*, etc.

hiatus¹ cesse de se prononcer, souvent en allongeant la voyelle suivante (*e)age*, *m(e)esme*, *f(e)is*, *v(e)au*, *p(e)ur*, *v(e)oir*, *p(e)ouil*, *s(e)ur*) ; devant un *i* il a parfois formé avec cette voyelle le son *ei* (*reine*)².

77. Quelques adverbes, prépositions ou conjonctions peuvent indifféremment avoir ou n'avoir pas un *e* posttonique (*or* et *ore*, *encor* et *encore*, *lors* et *lores*, *sour* et *soure*, *onc* et *onques*, *donc* et *donques*, *aveuc* et *aveques*, *iluec* et *ilueques*, *com* et *come*, *arier* et *arriere*).

78. **ÈU**. — Cette diphtongue, très rare avant la vocalisation de *l*, s'est réduite de bonne heure à la voyelle *eu*.

79. **ÈI**, diphtongue, devient au XII^e siècle, devant une consonne orale, *ôi*, qui se prononce *wè* à partir de la fin du XIII^e siècle. Du XVI^e au XVIII^e siècle, *oi* a pris, suivant les cas, le son actuel *wa* (toujours écrit *oi*), ou le son *è*, écrit aujourd'hui *ai* (*mei* > *moi*, *peire* > *poire*, *creie* > *croie* > *craie*). Devant une consonne nasale ou une *l* mouillée, *ei* ne devient pas *oi* (*peine*, *conseil*)³.

80. **I** se prononçait comme aujourd'hui. En hiatus

1. *Èir* (de *agurum* pour *augurium*) devient *eur* (*bouheur*, *malheur*), au lieu de *ur*. peut-être sous l'influence de *heure* (*bonne heure*, *male heure*).

2. Cette fusion ne s'est pas produite dans *beneir*, *obeir*, pour ne pas altérer la flexion du verbe.

3. *Auaine*, *foin*, *moins*, *moindre* doivent peut-être leur *o* à la labiale précédente.

devant une autre voyelle, il est devenu *j* à partir de la fin du xiii^e siècle (*diabole, viande, chrestien*).

81. **IE**. Lorsque cette diphtongue était précédée de *ch* ou *g*, elle a perdu son *i* à partir du xiv^e siècle (*chief* > *chef, mangier* > *manger*)¹. Ensuite, la même réduction s'est produite, du xiv^e au xvi^e siècle, dans les verbes en *-ier* où la diphtongue n'était précédée ni de *ch* ni de *g* (à l'infinitif, au participe passé, à la 2^e pers. plur. du présent de l'indicatif et de l'imperatif, et à la 3^e pers. plur. du passé défini), par analogie avec les verbes en *-er*. — En revanche, dans des mots où elle n'existait pas à l'origine, cette diphtongue a été produite plus tard par le rapprochement des deux voyelles *i* et *e* primitivement indépendantes (*mari-er, cri-er, fi-er*, etc., ne commencent à rimer en *-ier* qu'à la fin du xii^e siècle, et encore exceptionnellement)².

82. **O** se prononçait comme notre *o* ouvert.

83. **Ō**, devant une voyelle orale, lorsqu'il correspond à *ō*, *ū* latins toniques libres, est devenu la voyelle *eu* à la fin du xiii^e siècle (*florem* : *flor* > *fleur*); lorsqu'il correspond à *ō*, *ū* latins prototoniques ou entravés, il est devenu la voyelle *ou* (*colare* : *coler* > *couler, furnum* : *for*n > *four*). Les sons par lesquels a dû passer *ó* pour arriver à *ou* et *eu* sont mal connus. **Ō** en hiatus devant *è* ou *a* forme avec ces voyelles les sons *wè* ou *wa* (*couenne, Chien* fait exception, probablement à cause de la nasale).

1. *Chien* fait exception, probablement à cause de la nasale.
2. Quelques noms terminés au moyen âge par le suffixe *-er* (*-arem*) l'ont plus tard échangé contre le suffixe *-ier* (*-arivien*) plus fréquent (*sengler, bacheler*).

fouace); devant *o*, *on*, *ou*, il tombe en allongeant la voyelle suivante (*r(o)ole, r(o)ont, r(o)ouille*).

84. **OI** et **OÏ** sont deux diphtongues distinctes dans les plus anciens textes. Plus tard elles se sont confondues l'une avec l'autre, puis avec *oi* provenant de *ei* (cf. § 79)¹.

85. **ŌU** et **ŌÛ** étaient aussi à l'origine deux diphtongues distinctes; elles se sont plus tard confondues, puis sont devenues la voyelle *eu* à la fin du xiii^e siècle.

86. **U** se prononçait comme aujourd'hui.

87. **UE**, diphtongue, est devenu *eu*, d'abord diphtongue, puis simple voyelle². Cette transformation était accomplie au xiv^e siècle, mais la graphie de la diphtongue primitive, *ue* ou *oe*, s'est conservée dans quelques mots, soit par influence étymologique (*œil*), soit pour indiquer la prononciation dure d'un *c* ou d'un *g* précédents (*cueilir, orgueil*); parfois la graphie de l'ancienne et celle de la nouvelle diphtongues ont été réunies (*œuf, vœu, cœur, gueule*)³.

88. **UI**, diphtongue, assone dans *Roland* avec *u*; plus tard l'accent a passé sur *i*.

1. Le groupe *oi* représente par conséquent depuis le xiii^e siècle les trois diphtongues *oi, ôi* et *ei*.

2. Dans *aveuc, ibuec*, l'*u* est tombé.

3. Ainsi la voyelle *eu* représente depuis le xiv^e siècle les sons primitifs *eu, ô, ou, û*, la fusion de *e-u* dans *êur*, et, comme on le verra plus loin (§ 91), *ei* devant une consonne.

NASALISATION¹

89. **A, E** devant *m* ou *n* suivies d'une consonne sont nasalisés déjà au XI^e siècle; *o*² dans les mêmes conditions s'est nasalisé un peu plus tard, à la fin du XI^e et au commencement du XII^e siècle; *ē*, qui avait d'abord la prononciation que nous donnons aujourd'hui à *in* dans *fin*, s'est confondu avec *ā* à la fin du XI^e siècle; *a*, *e*, *o* devant *m* ou *n* suivies d'une voyelle semblent ne s'être nasalisés qu'un peu plus tard. Les diphtongues *ai*, *ei*, *oi* se sont nasalisées à peu près au même temps que *a*, *e*, *o*; la nasalisation n'affecta d'abord que la première voyelle de la diphtongue, et l'on eut une diphtongue nasale *āi*, *ēi*, *ōi* assonnant avec *ā*, *ē*, *ō*; plus tard *āi*, *ēi* ont été réduits à *ē* et *ōi* à *wē*. La diphtongue *ié* s'est nasalisée en *iē*, seulement au XII^e ou au XIII^e siècle; *i* et *u* n'ont été nasalisés qu'après le moyen âge.

90. La nasalisation de la voyelle n'empêchait pas *m* et *n* de garder leur valeur entière de consonne : on prononçait *ēnfānt*, *bōne*. Plus tard *m* et *n* devant une consonne cessèrent de se prononcer, la voyelle précédente resta nasale et l'est encore aujourd'hui (*ēfāt*, *bō cheval*); lorsqu'au contraire *m* ou *n* étaient suivies d'une voyelle, elles persistèrent, mais la voyelle précédente fut dénasal-

1. Nous employons dans les deux paragraphes suivants le $\tilde{}$ pour indiquer le mouillement de *n* et *l* (\tilde{n} , \tilde{l}), et la nasalisation des voyelles (\tilde{a} , \tilde{e} , \tilde{o} , etc.).

2. *o* devant une nasale était toujours fermé.

lisée (*fa-me*, *bo-n ami*¹). Cette dernière modification est postérieure au XVI^e siècle.

VOCALISATION DE **L**

91. Au XII^e siècle, *l* devant une consonne se vocalise après *a*, *é*, *é*, *ié*, *ô*, *ue*, *ô*, et devient *u*; après *i*, *u*, elle tombe (*fi(l)cele*, *pu(l)ce*). L'*u* provenant de *l* vocalisée forme avec les voyelles *a*, *é*, *ô*, *o* les diphtongues *au*, *éu*, *ôu*, *ou* (*chevals* > *chevaus*, *ostels* > *osteus*, *chevels* > *cheveus*, *fôls* > *fous*, *môlt* > *mout*), et avec les diphtongues *ié*, *ue* les triphthongues *iéu*, *ueu* (*ciels* > *cieus*, *linçuels* > *linçueus*), qui se réduiront peu à peu, dans la prononciation : les diphtongues à l'état de simples voyelles, les triphthongues à l'état de diphtongues, elles-mêmes réduites plus tard à des voyelles (*cieux*², *linceux*). Entre *è* provenant de *ë* latin entravé et *u* un *a* s'est introduit au moment de la vocalisation, et l'on a eu une triphthongue *éau*, puis *éau*, réduite plus tard, dans la prononciation, à l'état de diphtongue, et enfin de voyelle simple (*bels* > *beaus*, *Guillelme* > *Guilleaume*). **L**, dont le mouillement d'ailleurs disparaissait devant une consonne, s'est vocalisée dans les mêmes conditions que *l* (*travail* + *s* > *travaus*, *ueil* + *s* > *ieuz* > *ieuz*³, *genoil* + *s* > *genouz*).

92. Ainsi s'explique la différence de finales qui existe encore dans la langue actuelle entre le singulier et le

1. *Ennuï* (*in odio*) et *en* devant un mot commençant par une voyelle ont gardé la prononciation ancienne. De même *mon*, *ton*, *son*, *un*.

2. Dans *cieux* l'*i* se conserve avec la valeur de *j*.

3. C'est *u* qui devant *eu* est devenu *u* dans *ieuz* (de même *lieu* > *lieu*).

pluriel des noms en *-al* ou *-ail*¹. La forme du pluriel des noms en *-él, -èl, -ol, -oil* a réagi sur celle du singulier, et à la fin du moyen âge *chevel, chastel, col, genoil* ont été remplacés par *cheveu, chasteau, cou, genou*, sous l'influence de *cheveus, chasteaus, cous, genous*. C'est au contraire la forme du singulier qui a prévalu dans les noms en *-eil* et en *-œil (soileils, conseil, chevreuils, cercueils)* et dans *tel, quel, seul, etc.* De même, dans les noms en *-il, -il, -ul*, les consonnes *l* ou *t* ont été généralement rétablies devant *i*'s sous l'influence du singulier (*périls, nuls*)². Les adjectifs *bel, nouvel, fol, mol, vieil* gardent encore souvent *l* finale au masculin singulier devant un mot commençant par une voyelle et la vocalisent toujours devant un mot commençant par une consonne.

B. — CONSONNES

93. Les consonnes dont nous ne parlerons pas se prononçaient au moyen âge comme aujourd'hui.

94. **C, CH, Z, G, J.** — Jusque pendant le XIII^e siècle, **c** devant *e, i, ç* devant *a, o*, et **z** se sont prononcés *ts*; **ch** devant toute voyelle s'est prononcé *tch*; **g** devant *e, i*, et **j** se sont prononcés *dj*. Au XIII^e siècle ces consonnes ont perdu leur élément dental et ont reçu la prononciation qu'elles ont encore actuellement.

1. De même entre *ciel* et *cieux*, *œil* et *yeux*, *œil* et *yeux*, *œil* et *yeux*.

2. Après la disparition de la déclinaison, *A(i)s* avait une *s*, et *par* conséquemment avait perdu son *l* au singulier comme au pluriel (§ 91).

PHONÉTIQUE

95. **L.** — Cf. §§ 91, 92.

96. **L** mouillée est notée par *ill* devant une voyelle, par *il* à la fin des mots. Devant une consonne le mouillement disparaissait. Elle n'existait qu'après une voyelle. Elle s'est prononcée jusqu'à ces derniers temps (comme en italien), puis s'est réduite de nos jours à *j* (cf. §§ 91, 92).

97. **M, N.** — Cf. §§ 89, 90.

98. **N** mouillée est notée par *ign* devant une voyelle, par *ing* à la fin des mots. Devant une consonne le mouillement disparaissait. Elle n'existait qu'après une voyelle. A la fin du moyen âge *n* mouillée finale est devenue *n* simple (*loing > loim*) (cf. §§ 89, 90).

99. **RR.** — Les deux *r* de ce groupe se sont prononcées distinctement jusqu'au XVII^e siècle.

100. **S.** — De bonne heure, probablement dès le XI^e siècle devant *l, m, n, v, b, d, f, j*, pendant le XI^e et le XIII^e siècle devant les autres consonnes, *s* a disparu de la prononciation, bien qu'elle ait été maintenue très longtemps encore dans la graphie.

101. **D, T.** — Le *t* et le *d*, dans les cas où nous les avons écrits *t, d*, se prononçaient probablement le premier comme le *th* dur, le second comme le *th* doux anglais. Ils sont tombés vers la fin du XI^e siècle.

102. **H.** — L'*h* avait complètement disparu dans les mots d'origine latine; de bonne heure les scribes qui connaissaient le latin la rétablirent dans la graphie, un peu à tort et à travers, suivant leurs connaissances étymologiques. Cette restitution, très fréquente déjà

au xiii^e siècle, est à peu près générale au xiv^e. Naturellement cette *h* ne se prononce pas. L'*h* conservée dans les mots d'origine germanique a peu à peu affaibli son aspiration.

103. **X** était au moyen âge un signe graphique représentant le groupe *us* à la fin des mots (*dieux*, *chevaux* = *dieus*, *chevaus*). A la fin du moyen âge, et déjà au xiv^e siècle, il a été considéré comme un équivalent de *s* finale, on a rétabli l'*u*, et l'on a écrit *dieux*, *chevaux*.

104. Les consonnes finales avaient, sauf exception, une prononciation forte au commencement du moyen âge (cf. § 72). Souvent ces consonnes ont disparu devant l'adjonction d'une *s* (§ 112), ou bien, depuis le moyen âge, elles ont été ramenées dans la graphie, surtout *c* et *t*, à la douce correspondante, sous l'influence, soit des mots de la même famille ayant cette consonne douce, soit simplement de l'étymologie.

III. — DÉCLINAISON

105. Le français n'a plus aujourd'hui de cas qu'au pronom personnel; mais il avait au masculin, jusque vers la fin du xiv^e siècle, pour les substantifs, les adjectifs, l'article et le pronom possessif, deux des cas du latin, le nominatif comme cas sujet et l'accusatif comme cas régime. Le pronom personnel au singulier et au pluriel, les pronoms démonstratifs et le pronom

relatif-interrogatif au singulier avaient en outre un datif¹.

106. Dès la seconde moitié du xiii^e siècle, les règles de la déclinaison subissent de nombreuses infractions : l'accusatif est souvent employé pour le nominatif; à la fin du xiv^e siècle, le nominatif des substantifs, des adjectifs, de l'article et du pronom possessif n'existe plus. Quelques substantifs seulement désignant des personnes l'ont gardé, mais en en faisant la forme unique du nom (*fils*, *prestre*, *peintre*, etc. sont des formes de nominatif). *Sire* et *seigneur*, *on* et *homme* présentent à la fois l'accusatif et le nominatif, mais *seigneur* et *homme* s'emploient comme sujets ou régimes, *sire* seulement comme vocatif (sauf quelques cas particuliers), *on* seulement comme nominatif.

SUBSTANTIFS

107. Au singulier les noms masculins qui avaient une *s* finale en latin au nominatif la gardèrent en français (*murus* : *murs*, *comes* : *coms*). Les noms qui n'avaient pas cette *s* en latin ne l'eurent pas d'abord en français (*liber* : *livre*, *frater* : *frèdre*, *se(n)ior* : *sire*); puis, par analogie avec les autres, ils la reçurent, parfois dès le xii^e siècle. L'accusatif singulier n'ayant pas d'*s* finale en latin, n'en eut pas en français. Au pluriel

1. *Nul* et *altre* avaient de même un datif singulier (*nulai*, *altreai*). On trouve aussi *telui*, *aucunui*, mais pas dans nos textes.